

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 22 JANVIER 2018

Date de convocation des conseillers : 15/01/2018

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT, M. Guy CAMUS, Mme Elisabeth GEHIN, M. Daniel THOMAS ; M. Jean-Marie OUDART, Jean-Paul DOSIERE, M. Marcel LETISSIER, Mme Marie-France KUBIAK, M. Cédric PATE, M. Jean-Claude BUCHELER, M. Marcel BERTAUX, M. Joseph MALCORPS, M. Alain LAMORLETTE, M. Nicolas POIRET, M. Michel PAQUET, M. Jean-Luc PETRE, Mme Anne-Marie TUOT, M. Bernard MAIRIEN.

Absents excusés : M. Pascal MAUROY (pouvoir à M. Alain LAMORLETTE), M. Maurice JEANNELLE, M. Jean-Pierre TAYOT, M. Jacques VINCENT.

Absent non excusé :

Conseillers Départementaux et autres invités : M. Hugues MAHIEU (excusée), Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (excusée).

1) Calendrier de travail 1^{er} trimestre 2018 :

Bureau :
Lundi 22 janvier,
Lundi 19 février,
Lundi 19 mars.

Conseil :
Mercredi 11 avril au Musée Guerre et Paix de Novion-Porcien avec avant la séance visite du musée et réunion de la CLECT pour modifier les Attributions de Compensation des communes concernées suite au transfert des gymnases.

Commissions de secteur :

Jeudi 22 mars, secteur de Novion-Porcien,
Lundi 26 mars, secteurs d'Attigny – Tourteron,
Mercredi 28 mars, secteur Flize – Boulzicourt,
Jeudi 29 mars, secteur Signy-l'Abbaye,
Mardi 3 avril, secteur Omont,
Mercredi 4 avril, secteur Chaumont-Porcien à Mainbressy

2) Orientations :

COMMUNICATION :

- Mise en place d'un plan de communication annuel par service,
- Mise en place d'un nouveau site Internet – mise en ligne en septembre 2018.

TOURISME :

- Engagement du programme d'aide pour les hébergements touristiques et les aires de camping-car,
- Réflexion sur l'utilisation de recettes liées à la taxe de séjour (proposition pour 2018 et 2019),
- Réflexion sur le développement du Domaine de Vendresse : nouvelle offre, transformation salle de réception 2019 en aire de jeu intérieure

- Poursuite du développement du Relais de Postes de Launois : développement de l'offre touristique et culturelle, mise en location des cellules...
- Signature du contrat de canal Sud Ardennes avec VNF,
- Inauguration du sentier Saint Bertauld et fête médiévale 16-17 juin 2018,
- Bouclage de l'opération signalétique autoroutière sur A 34 – 3 panneaux dans les 2 sens pour le site touristique en forêt de Signy L'Abbaye, le Relais de Poste et le Domaine de Vendresse, réalisation fin 2018 début 2019,
- Montage du projet parcours santé à La Vénerie (réalisation début 2019),
- Remise en état du sentier Rimbaud à Chuffilly Roche,
- Schéma d'aires de camping-car avec réalisation 2018 Novion-Porcien.
- **Réflexion autour d'un projet de développement du camping d'Attigny : importance du programme, calendrier, gestion**

ECONOMIE :

- Mise en place d'une zone d'activités à Lucquy (sous réserve engagement des 2 entreprises plutôt 2019).
- Mise en place d'un programme d'aménagement de nouvelles zones d'activités sur le territoire avec priorité.
- Aménagement d'un service de distribution de billets à Chaumont Porcien.
- **Réflexion globale sur l'utilisation future des bâtiments disponibles sur la commune de Chaumont** selon les besoins identifiés et à identifier (crédit agricole, une partie du pôle scolaire, collège, ...)
- Engagement du programme d'aides aux créateurs et poursuite du programme d'aide pour les projets de développement des entreprises signature d'un POCE avec la Région (Plan Offensive Croissance Emploi).

TRANSITION ENERGETIQUE :

- Mise en place d'un nouveau PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) - à voter en décembre 2018,
- Acquisition de voitures et vélos électriques 2^{ème} tranche),
- Réflexion sur la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- Mise en place d'un cadastre solaire pour le développement de l'énergie photovoltaïque,
- Poursuite de l'analyse qualité de l'air dans les écoles et multi accueils,
- Balades à la caméra thermique en début et fin d'année,
- Lancement d'un second projet de centrale villageoise,
- Mise en place d'un évènementiel en juin : 2^{èmes} assises de la transition énergétique,
- Amélioration thermique des bâtiments intercommunaux – CEE TPCV : locaux administratifs, Domaine de Vendresse, Relais, La Vénerie, logements, multi-accueils, pôle médical, pôle d'entreprises...avec étude en amont réalisée par Enercoop,

PROGRAMME LEADER : poursuite du programme.

AGRICULTURE – DEVELOPPEMENT LOCAL :

- Mise en place du programme d'actions CLIM'AGRI,
- Mise en place d'un partenariat avec la chambre d'agriculture,
- Mise en place d'une action alimentation durable,
- Soutien à l'implantation de maraicher bio en septembre avec aménagement équipement de la parcelle (Attigny et/ou Chaumont),

- Travail sur les avis du Conseil de Développement et concertation des habitants sur projets locaux à mener.

CULTURE :

- ***Réflexion sur la mise en place d'un programme d'actions culturelles*** : travail participatif en commission de secteurs sur les orientations souhaitées par les élus sur la base d'un questionnaire et débat. Prévoir un premier débat sur la base d'un rapport et questionnaire lors du Bureau de février.

SERVICES A LA POPULATION :

- Réflexion et montage d'un nouveau projet de béguinage : avec étude de besoin/ faisabilité
- Maison de Santé Pluridisciplinaire de Signy l'Abbaye : bouclage du projet avec professionnels et financements, consultations des entreprises et lancement du marché.
- Charte territoriale de solidarité avec les aînés, avec la MSA sur le secteur Attigny-Tourteron (dernière année du dispositif)
- Programme d'animations personnes âgées : avec renforcement du réseau personnes relais.
- Contrat Local de Santé : montée en puissance des actions,
- Maisons de Service au Public : Soutien et valorisation de la MSAP de Signy l'Abbaye mais aussi des MSAP la Poste d'Attigny et de Poix Terron
- Travail avec Ardennes Thierache et Assim-il sur une expérimentation d'offre de mobilité auprès des seniors.

ENFANCE JEUNESSE

- Finalisation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF (à voter en avril) et renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse en vue de son renouvellement pour 2019-2022.
- Réalisation de la micro-crèche d'Attigny et fonctionnement des trois structures multi-accueils existantes.
- Coordonner des programmes d'actions (parentalité, ludothèque, actions jeunes).
- Soutenir les associations organisant les 18 Accueils Collectifs de Mineurs,
- Soutenir le développement durable dans l'accueil individuel et collectif (programme « zéro déchet chez mon ass mat ou dans ma famille et « utilisation des couches lavables au multi-accueil »).
- Transformation du RAM en Relais Petite Enfance : poursuite des missions actuelles et attribution de nouvelles (traitement et centralisation des demandes de garde, promotion des activités des assistants maternels et l'augmentation du nombre de départs en formation).

HABITAT, CADRE DE VIE, URBANSME

HABITAT

- Réalisation de 3 opérations de rénovations de logements à SINGLY, VILLERS LE TOURNEUR et JUSTINE HERBIGNY et intégration logement ancien Crédit Agricole de Chaumont-Porcien et étage boulangerie de Thin le Moutier.
- Lancement de la réflexion sur 3 nouvelles opérations : GIVRY SUR AISNE, SAINT MARCEAU et SAULCES MONCLIN.
- Concrétisation au niveau départemental du nouveau PIG sur l'habitat privé : nouvelles aides accordée aux propriétaires privés avec une enveloppe financière sur l'animation.

- Réflexion et lancement de travaux d'économies d'énergie dans le parc de logements locatifs géré par la Communauté de Communes (changement des chaudières les plus anciennes, travaux dans les logements mal classé niveau DPE etc.)

URBANISME

- Poursuite de la réalisation des documents d'urbanisme des communes de NEUVIZY et BAALONS (carte communale : clôture au cours du 1 semestre 2018), ECORDAL (clôture du P.L.U. en fin d'année 2018), et des P.L.U. de GUIGNICOURT SUR VENCE / WARNECOURT et de la carte communale de NOVION PORCIEN au cours de l'année 2019.
- Réflexion à mener conjointement avec les autres territoires sur le SCoT et en parallèle en interne, sur le PLUi.

CHANTIERS DU PATRIMOINE (programme 2018 avec 5 ou 6 opérations)

AIDES AUX ASSOCIATIONS

- Convention avec l'OACP pour l'année 2018,
- Convention avec la M.I.L.O. SUD ARDENNES,
- Soutien aux animations locales,
- Réflexion à mener sur l'utilisation de la maison de pays de Launois sur Vence pour l'OACP et l'OT et autres solutions.

POLE SCOLAIRE DE CHAUMONT PORCIEN (mandat pour rénovation thermique).

SENTIERS DE RANDONNEE

- Entretien, travaux et gestion des 650 kms de sentiers de randonnées,
- Balade organisée et encadrée par l'O.A.C.P. pour l'été 2018.

FONDS DE CONCOURS (dotation à répartir par commune).

TRANSFERT DE COMPETENCES DONT ASSAINISSEMENT

GEMAPI

Engagement des adhésions et partenariats avec les syndicats mixtes bassin versant (EPAMA et Entente Oise Aisne) ainsi que l'UDASA. Dissolution du SIETAV en traitant le transfert du technicien et le programme 2018 d'entretien des berges de Touligny à Boulzicourt.

EQUIPEMENTS SPORTIFS (GYMNASES)

Engagement complet du transfert, mandat pour travaux toiture isolation à Signy-L'Abbaye, mise en place des commissions de gestion par gymnase pour le programme 2019.

ASSAINISSEMENT DONT SPANC

Engagement complet du transfert reprise des programmes de travaux de Novion-Porcien et syndicat de la Prézière. Engagement du programme sur Launois sur Vence (si aides accordées) et bouclage du programme sur Attigny.

Mandat pour recouvrement des redevances avec communes et syndicat concernés.

Orientations pour les communes sans programme ou en cours d'étude.

Pour le SPANC, programme de réhabilitation.

Fin du programme 2016-2017 (reste 16 pour les Crêtes et 18 pour syndicat de Louvergnny) et engagement du programme 2018 avec 105 réhabilitations (dont secteur Singly – Villers le Tilleul).

500 contrôles périodiques (tous les 8 ans)

200 contrats d'entretien

80 diagnostics vente

3) Organisation compétence GEMAPI :

Le Bureau donne un avis favorable de principe pour :

- Adhérer aux 2 syndicats mixtes de Bassin (EPAMA et Entente Oise Aisne) pour le volet protection inondations,
- Mettre au point une convention de partenariat avec l'UDASA pour le volet gestion des milieux aquatiques (rivières et zones humides),
- Engager la dissolution du Syndicat de la Vence avec transfert du technicien et du programme de travaux à l'EPAMA en 2018.

PARTIE DELIBERATIONS

4) Engagement des transferts de compétences :

4.1) Compétence assainissement collectif :

- Engagement des conventions de mandat de recouvrement des redevances pour les communes avec mensualisation des redevances (Attigny, Novion-Porcien, Thin le Moutier) ainsi que le SIVOM de la Prédières et la commune de Vendresse.

Vote l'unanimité

4.2) Compétence équipement sportif structurant :

Engagement de convention avec associations sportives pour utilisation de l'aire sportive d'Attigny, sans droits d'entrée (car ils étaient faibles 23€/clé) :

(Avenir sportif Attigny :FJEP, Familles Rurales, Tennis Club, Bushido Ryu et Judo Clubs).

4.3) Proposition de modification provisoire des attributions de compensation pour les communes concernées par le transfert de compétence :

Tous les ans pour le 15 février nous devons informer les communes des dotations, attributions et subventions que l'on pourrait leur verser en 2018. Il s'agit des :

- Reversements de l'ex Contingent d'Aide Sociale (sans modification) 661 051 €/an pour les 91 communes concernées (exclues Barbaise, Neufmaison et Saint Marceau car intégration tardive)
- Fonds de Concours sur dotation de secteur (de l'ordre de 177 000 €/an),
- Autres fonds de concours notamment pour économie d'énergie (TEPCV),
- Reversements de la part (40%) des loyers perçus en 2017 pour les logements des communes mis en gestion à la Communauté de Communes (après remboursement des emprunts pour travaux),
- Attribution de compensation des parts de l'ancienne taxe professionnelle que percevaient les communes et transférées à la Communauté de Communes en 2013 ainsi que de la part (14%) de l'IFER des nouveaux parcs éoliens (993 829 € en 2017 au total).

Ces attributions de compensation sont révisables chaque année sur proposition de la CLECT réunissant tous les maires et en accord avec les communes concernées si des transferts de compétence apportent des charges à la Communauté de Communes qui étaient l'année précédente payées par les communes.

En 2018, il s'agit de la GEMAPI et des 4 gymnases, l'assainissement collectif étant financé par une redevance auprès des usagers.

Avant que la CLECT se réunisse et l'accord des communes concernées, il convient de proposer à titre provisoire les modifications 2018 en mars prochain après avoir pris connaissance des comptes de gestion il sera proposé des attributions définitives.

Comme prévu lors des concertations avec les communes sur les transferts 2018, il ne serait pas équitable de réduire les montants des Attributions de Compensation de ces 9 communes adhérentes alors qu'avec la prise de compétence GEMAPI à l'échelle, de la Communauté de Communes les autres communes ne participeront pas aux travaux et entretien engagés pour les rivières concernées. Le Bureau retient de ne pas demander aux communes une participation sous forme de réduction de leur attribution de compensation.

Au titre du transfert des 4 gymnases

Rappel des propositions lors des concertations avec les communes sur les transferts 2018 :

- Notre Communauté de Communes prend en charge les investissements et remboursements d'emprunt sans répercussion sur les Attributions de Compensation des communes,
- Pour le fonctionnement, notre Communauté de Communes ne répercute que 50% sur les Attributions de Compensation des communes.

Ainsi, les réductions provisoires d'Attribution de Compensation seraient les suivantes :

➤ Pour l'aire sportive d'Attigny (18 communes concernées)

Communes concernées	Ancienne participation	réduction attributions 2018
Alland'huy et Sausseuil	1 841 €	897 €
Attigny	8 379 €	4 082 €
Charbogne	1 582 €	771 €
Chuffily-Roche	581 €	283 €
Coulommes et Marquigny	672 €	327 €
Givry sur Aisne	1 904 €	927 €
Rilly sur Aisne	889 €	433 €
Saint Lambert et Mont de Jeux	1 015 €	494 €
Sainte Vaubourg	595 €	290 €
Saulces Champenoises	1 596 €	777 €
Semuy	602 €	293 €
Vaux Champagne	952 €	464 €
Voncq	1 589 €	774 €
Ecordal	2 247 €	1 095 €
Guincourt	651 €	317 €
Saint Loup Terrier	1 246 €	607 €
Suzanne	455 €	222 €
Tourteron	1 281 €	624 €
TOTAL :	28 077 €	13 677 €

- Pour le gymnase de Chaumont-Porcien (15 communes) :
- Chappes (1 073 €), Chaumont-Porcien (6 381 €), Doumely Begny (575 €), Fraillicourt (1 526 €), Givron (951 €), Remaucourt (1 998 €), Renneville (828 €), Rocquigny (1 184€), Rubigny (315 €) et Vaux Les Rubigny (176 €).

- Pour le gymnase de Poix-Terron

Réduction d'Attribution de Compensation pour la commune de Poix-Terron de 3 211 €.

- Par le gymnase de Signy l'Abbaye :

Réduction d'Attribution de Compensation pour la commune de Signy l'Abbaye de 8 423 €/an.

Le Bureau valide à l'unanimité ces montants provisoires.

5) Développement économique et touristique, développement durable :

5.1) Révision du montage financier de l'acquisition et travaux des anciens locaux SOCOTEP à Signy L'Abbaye :

Le Bureau réactualise le plan de financement en y intégrant une demande d'aide du contrat de ruralité et en supprimant la demande auprès du conseil départemental.

DEPENSES en H.T.

Acquisition	153 500 €
Travaux (après attribution marché)	330 247 €
Raccordement concessionnaires	15 000 €
Honoraire archi 7%	23 118 €
Etude technique charpente	1 400 €
SPS/CT	5 180 €
AOO	680 €
TOTAL	529 125 €

RECETTES

Conseil Régional	
40% sur travaux hono 375 625 €	150 250 €
DETR 2017 - 15.82%	83 707 €
Contrat de ruralité – 8.53%	45 168 €
Crêtes Préardennaises 20.8 %	250 000 €*
TOTAL	529 125 €

*Emprunt contracté en décembre 2017 - taux 0.80 % - 10 ans soit 2 168 €/mois.

Vote l'unanimité

5.2) Avenants marché d'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable avec SOGETI :

Le Bureau valide l'avenant n°1 suivant :

Montant initial : 23 950 € H.T. /28 740 € TTC

Montant de l'avenant : 2 925 € H.T./ 3 510 € TTC correspondant à 9 réunions supplémentaires (325 € H.T. la réunion)

Total après avenant : 26 875 € HT, soit 32 250 € TTC. Cet avenant pourrait être financé par les 2 agences de l'eau à hauteur de 80 % soit 2 808 € TTC de subvention avec un reste à charge 702 €.

Vote l'unanimité

5.3) Domaine de Vendresse : tarification spéciale salle de réception :

Le Bureau décide d'ajouter aux tarifications déjà délibérées une tarification spéciale concernant la mise à disposition gratuite de la salle de réception pour la commune et ses partenaires directs (association La Cassine, pompiers, jeunesse, foot, autres associations ...), avec effet rétroactif sur la saison 2017. A noter que les associations bénéficiant d'une gratuité s'acquittent tout de même du forfait chauffage à 50€ (tarif déjà délibéré) et 70 € en 2018

Vote l'unanimité

5.4) Sauvegarde du train touristique : soutien à l'association ATVA pour engagement convention avec SNCF Réseau :

Le Bureau décide une aide de 10 800 € pour convention ITE 2018 d'un coût de 24 000 € (versement uniquement si signature de la convention avec acompte de 80 %, solde au vu du bilan financier avec SNCF réseau).

Voté à l'unanimité

6) Services à la population et interventions sociales :

6.1) Validation programme d'animations séniors 2018 et plan de financement :

Le Bureau valide les actions programmées suivantes :

Animation par Nathalie Carlin ou Chloé Dujacquièrre (convention avec OACP pour 17h semaine)

Animations de proximité multimédia :

L'initiation aux techniques des multimédias, (tablettes, ordinateurs, téléphones portables).

Continuité des ateliers manuels

1 fois par mois sur les secteurs d'Attigny et Signy l'Abbaye et occasionnellement sur Chaumont-Porcien, Wasigny.

Continuité des ateliers café tricot solidaire

1 fois par semaine à la Médiathèque de Poix Terron et Signy l'Abbaye, à Attigny, à Fraillicourt.

Continuité des ateliers poterie avec Mme Blavier de Chagny et avec La Baraudelle.

Continuité des Cinéma et Ciné-théâtre avec l'OACP

Une fois par mois : projection d'un film récent leur permettant des échanges. En intergénérationnel pendant les vacances scolaires.

Prévention routière pour les seniors

Avec un simulateur de conduite visuel. 2 sur le territoire.

Conférence sécurité domicile sur secteur Chaumont et Thin

Atelier du yoga du rire

10 séances prévu pour les secteurs d'Attigny, Signy L'abbaye, Poix Terron et Chaumont Porcien

Continuité atelier sophrologie

Atelier mémoire animé par la MSA

Continuité des ateliers musicaux

Loto musical, karaoké, quizz musical, chansons à trous...

Continuité des ateliers jeux de sociétés

Initiation au Tango Argentin.

Visites/sorties/découvertes

Atelier trousse de secours avec des produits naturels, huiles essentielles.

Atelier cuisine aux safrans des Ardennes à Aiglemont .

Bande dessinée intergénérationnelle sur le partage de savoirs :

Atelier Secourisme :

Remerciements aux bénévoles (hors Charte)

Sortie, repas ensemble

Travail avec des partenaires, CAF, MSA, Conseil Département pour des actions sur le bien-vieillir.

Coût estimé à 31 000 € TTC, y compris salaire. Financement 15 000 € ? par conférence des financeurs de la perte d'autonomies gérée par le Département et 7 200 € par aide ASP (contrat aidé).

Vote l'unanimité

6.2) Révision montage financier crèche Attigny :

Le Bureau valide le nouveau plan de financement (suite au non transfert de la DETR 2017)

Détail des dépenses

Le coût estimatif des travaux d'aménagement (en H.T) est le suivant :

Travaux	392 816 €
Etudes et maîtrise d'œuvre	49 860 €
Equipements, jeux et mobiliers	36 000 €
Branchements et frais divers	5 000 €
TOTAL	483 676.00 €

Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DETR 2018 - 20%	96 735.20 €
CAF	138 000.00 € (garanti)

MSA	10 000.00 € (garanti)
LEADER	50 000.00 €
Contrat de ruralité 2018	92 205.60 €
Crêtes Préardennaises 20%	96 735.20 €
TOTAL	483 676.00 €

TOTAL : 470 860.00 €

Vote l'unanimité

6.3) Convention avec CCAS de Rethel et la Communauté de Communes du Pays Rethelois pour mise en place d'un intervenant social auprès du groupement de la gendarmerie de l'arrondissement de Rethel :

Afin de répondre aux besoins des deux territoires, un poste d'intervenant pour intervenir dans des cas de violences intrafamiliales auprès des victimes, le Bureau valide la convention pour l'année 2018 (coût 48 000 €, Etat 25 000 €, Rethémois 14 178 €, Crêtes 2 822 €).

Vote l'unanimité

6.4) Régularisation aide 2016 à l'association Famille Rurale de Lucquy pour accueil collectif de mineur :

Le Bureau réajuste le solde sur une base de 0.60€ de l'heure par enfant (et non 0.70€ comme indiqué dans le courrier), tarif en vigueur pour 2016 :

15 657.25 heures réelles – 10 750.25 heures déjà subventionnées = 4 907 heures à 0,60 € soit 2 944,20 €.

Vote l'unanimité

6.5) Don d'un minibus adapté personne à mobilité réduite de la Baraudelle pour le programme séniors :

Le Bureau valide le don du Foyer la Baraudelle d'un minibus adapté pour l'€ symbolique pour l'organisation des sorties avec les seniors.

7) Animation- Vie associative, Patrimoine :

7.1) Convention pour le programme d'actions 2018 de l'office d'animation :

Le Bureau valide le programme 2018 suivant :

Fonctionnement : Animations Multimédia / Communication avec animateur et matériel
1 Poste à 30h, des animations et en charge de la Communication sur les activités
Dépenses sur 12 mois : **29 310,53 €** Aide de notre structure : **18 810,53 €**.

Fonctionnement : Vie Associative / Direction
Dépenses sur 12 mois : **43 221,46 €**, Aide de notre structure : **33 217,46 €**

Fonctionnement : Secrétariat / Comptabilité / fonctionnement administratif
Poste de la comptable secrétaire, formations, assurance, interventions extérieures pour les comptes, achats divers pour bon fonctionnement
Dépenses sur 12 mois : **44 804,42 €**, Aide de notre structure : **34 954,42 €**

Ecole du Sport : Interventions dans les clubs sportifs du territoire

3 Postes d'éducateurs ou animateurs à 70% ou 50% de leur temps, Interventions par saison dans les clubs sportifs locaux (+ de 25h par semaine), Interventions sportives par des stages, dans les centres aérés, les journées sportives ou visites ou évènementiels...

Dépenses sur 12 mois : **70 089,20 €**, Aide de notre structure : **23 989,20 €**

Animations périscolaires / extrascolaires

1 Postes en Contrat d'Avenir à 70% et un animateur à 20% de son temps, Interventions auprès des communes et écoles dans ce temps libre des écoliers.

Dépenses sur 12 mois : **25 573,64 €**, Aide de notre structure : **3 823,64 €**

Formation Citoyenneté, PSC 1, Plan local d'Accompagnement

3 Postes à 20% de leur temps sur chaque domaine, une activité à part entière dans la structure

Dépenses sur 12 mois : **23 675,06 €**, Aide de notre structure : **9 675,06 €**

Pôle Chêne Perché / Domaine de Vendresse / Piscine Vénérie

3 Postes à 30% et 1 à 10% de leur temps, des activités complémentaires aux activités mises en place afin de développer les activités proposées.

Dépenses sur 12 mois : **29 563,35 €**, Aide de notre structure : **7 546,53 €**

Pôle Sénior

1 Postes à 30% (en complément de l'animatrice de nos services),

Dépenses sur 12 mois : **16 013,34 €**, Aide de notre structure : **6 013,34 €**

Opérations SPORT VACANCES : « la Caravane Sportive », « Pass sport et ALSH »...

Ateliers Itinérants dans les villages. Découverte et initiation de certains sports pour les jeunes au travers d'animations pendant les vacances scolaires et les journées spéciales. Stages encadrés par des professionnels pour de l'initiation, de la découverte ou du perfectionnement...

Dépenses estimatives : **4 400 €**, Aide de notre structure : **0 €**

Animations Cinéma...

14 Séances prévues sur l'année 2018 vers les personnes âgées et 3 pour un plus large public,

Dépenses sur 12 mois : **4 190 €**, Aide de notre structure : **0 €**

Animations Partagées : rallye voiture, encadrement randonnées d'été

Opération diverses d'animations sur les thèmes spécifiques. En 2018 organisation et encadrement des 8 randonnées pédestres au cours de l'été.

Dépenses estimatives : **1 700 €**, Aide de notre structure: **500 €**

Séjours avec hébergement (6j hiver)

Dépenses estimatives : **9 858 €**, Aide de notre structure: **990 €**

Animations Fête du sport / Course Nature / Playa Tour

Activités orientées vers le sport et la Nature

Dépenses estimatives : **5 587,50 €**, Aide de notre structure: **2 787,50 €**

Tournée Générale : festival des cafés, festival de théâtre...

1 Poste à 20%, animations sont devenues incontournables avec 17 animations retenues pour des concerts, des débats, des pièces de théâtre... dans les bars-restaurants, granges, sur les places de villages. Propose régulièrement un repas lors de ces soirées.

Dépenses estimatives : **16 635,34 €**, Aide de notre structure: **9 235,34 €**

Artistes en Campagne

Animations sur le cirque, sur la jonglerie et divers arts dans les villages des Crêtes Préardennaises. Jeux, spectacles... Des compagnies interviennent pour faire découvrir leurs activités artistiques.

Dépenses estimatives : **2 000 €**, Aide de notre structure: **100 €**

Ludothèque

1 Poste à 10% en complément des activités proposé aux communes et aux clubs, avec Animations jeux, lectures, activités diverses intérieures et extérieures...

Dépenses estimatives : **5 443,11 €**, Aide de notre structure: **743,11 €**

Soit **une aide sollicitée par l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises** s'élevant à **152 386,13 Euros** pour cette année 2018 (en 2017 : 149 435,08 € validé au Bureau de Janvier) + mise à disposition d'un animateur sur le mois de janvier (3 000 € facturé et 3 000 € de subvention complémentaire).

Voté à l'unanimité

7.2) Aides aux associations dont report dossiers 2017 sur 2018 :

Le Bureau valide les aides suivantes.

Report sur 2018 d'aides non versées en 2017 et à solder en 2018 au vu des bilans définitifs :

Reconduction sur 2018, de l'aide accordée 2017 de 1 500 € à ARDENNES EVENT sur l'organisation d'un festival de musique « Automnales Festives » à Thin le Moutier le 21 Octobre 2017 :

Vote l'unanimité

Reconduction sur 2018, de l'aide accordée 2017 de 300 € à GRUYERES ANIMATION sur du Cyclo-Cross à Gruyères le 12 Novembre 2017.

Vote l'unanimité (Bernard BLAIMONT n'ayant pas pris part au vote)

Reconduction sur 2018, de l'aide accordée 2017 de 500 € à LA CASSINE MET LE COUVERT sur le marché paysan de VENDRESSE – LA CASSINE année 2017 :
Proposition : reporté ces 500 € sur l'année 2018.

Voté à l'unanimité

Sollicitation DE LA S.P.A. DE CLIRON : EXERCICE 2018.

Report de la décision à un prochain Bureau après rencontre des responsables sur le partenariat avec les communes relatif aux animaux errants.

Comité D'Animation du Tourteronnais : Festival de la Rue Aux Enfants à MARQUIGNY LE 30/06/2018

Le Bureau décide un aide de 400 € sur budget de 5 823 €.

Vote l'unanimité

Sollicitation de l'Association des Paralysés de France, par la délégation départementale

Le Bureau refuse l'octroi d'une aide de fonctionnement.

Vote l'unanimité

Association LA VENDRESSOISE : 13ème EDITION DU SEMI MARATHON DE VENDRESSE le 4 mars 2018.

Le Bureau décide une aide de 700 € sur budget de 7 700 € pour cette compétition de niveau régional.

Vote l'unanimité

7.3) Programme chantiers du patrimoine : 2018-2019 :

Le Bureau retient le programme suivant :

*** LA RENOVATION COMPLETE DE L'EGLISE DE CHAPPES.**

Travaux déjà programmés : au total coût de 12 750 € pour 50 jours.

*** COMPLEMENT SUR LA RENOVATION DE L'EGLISE DE CHARBOGNE.**

Travaux déjà programmés : 24 jours rénovation partielle +supplément de 4 jours soit 1 060 €.

*** LA RENOVATION DE LA SACRISTIE, DES MARCHES DE L'EGLISE ET DE L'ABRIBUS A JONVAL.**

Coût estimatif maximum : 4 107,50 Euros (15,5 jours).

*** LA RENOVATION INTERIEUR DU LAVOIR ET HABILLAGE D'UNE PLATE-FORME A MONDIGNY.**

Travaux envisagés : Rénovation du bac à l'intérieur du lavoir et d'un habillage en pierre jaune, sur un espace public, d'une plate-forme ciment.

Coût estimatif maximum : 3 180 Euros (12 jours)

*** LA RENOVATION DU LAVOIR DE WAGNON.**

Travaux envisagés : l'aménagement d'une « fontaine ouverte » sur les bases du lavoir

Coût estimatif maximum : 6 360 Euros.

*** LA RENOVATION DU MUR DE SOUTENEMENT DEVANT LA MAIRIE DE LALOBBE.**

Travaux envisagés : Rénovation complet du mur des 2 côtés, et sécurisation par rapport à la hauteur de chute.

Coût estimatif maximum : 10 732,50 Euros (40,5 jour).

*** LA RENOVATION INTERIEUR DE L'EGLISE DE LAMETZ.**

Coût estimatif maximum : 9 010 Euros (34 jours).

*** LES RENOVATIONS DE 2 MURS DE SOUTENEMENTS ET D'UN PETIT BATIMENT A YVERNAUMONT.**

Travaux envisagés : Rénovation de 2 longs murs en pierre jaune, et des extérieurs d'un petit bâtiment.

Coût estimatif maximum : 7 950 Euros (30 jours).

*** LA RENOVATION DES SOUBASSEMENTS DE LA MAIRIE DU CHESNOIS AUBONCOURT.**

Travaux envisagés : Rejointoiement des soubassements.

Coût estimatif maximum : 2 120 Euros (8 jours).

*** LA RENOVATION DU LAVOIR DE FRAILLICOURT.**

Travaux envisagés : Sol et bac

Coût estimatif maximum : 1 855 Euros (7 jours).

*** LA RENOVATION DE LA CHAPELLE DE WARBY A CLAVY WARBY (INTERIEUR).**

Coût estimatif maximum : 6 625 Euros (25 jours).

*** LA RENOVATION DE 2 LAVOIRS A VAUX MONTREUIL.**

Coût estimatif maximum : 9 805 Euros (47 jours).

*** LA RENOVATION DU MUR D'ENTREE DU CIMETIERE ET DES ABORDS DE L'ABRIBUS A RAILLICOURT.**

Coût estimatif maximum : 11 660 Euros (54 jours).

Montant de cette programmation sur 2018/2019 : 87 215 €

Vote l'unanimité

8) Transition énergétique :

8.1) Convention Plan Climat Energie Communale pour Lalobbe, Rocquigny :

Les communes de Rocquigny et Lalobbe ont délibéré afin de mettre en œuvre le PCEC dans leur commune, notamment afin de bénéficier d'un accompagnement technique et financier dans le cadre des travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine bâti.

Le Bureau valide l'engagement de la convention.

Vote l'unanimité

9) Questions diverses :

9.1) Subvention à l'association Ardennes Développement (Agence de Développement Economique des Ardennes):

Le Bureau valide cette demande.

En 2018 : **23 433.92 €** répartis entre cotisation de 2 523.65 € et subvention de 20 910.27 €

(Rappel 2017 : 21 526 €)

Vote l'unanimité